



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s et Surveillants brigadiers



Centre de Détention de **Val-de-Reuil**

## Une éternité...



Ce mercredi 29 mars 2017, à **13h20**, l'un de nos collègues fait une chute dans les escaliers allant du B1-B2 aux unités B3-B4.

**Le surveillant, encore conscient reste tout de même immobilisé par cette chute sur le dos et le crane.**

**13h40** : Arrivée des infirmières, soit 20 minutes après l'incident.

**13h50** : Appel des Pompiers, soit 30 minutes après l'incident.

**14h00** : Arrivée du chef de quartier, soit 40 minutes après l'incident.

**14h10** : Arrivée du Lieutenant (faisant fonction de chef de détention) et de la Directrice adjointe de division 2...

**14h30** : OUI OUI chers collègues l'incident n'est toujours pas réglé et le collègue toujours au sol !

**14h30** : Arrivée du Directeur, escorté par le Chef Infra – Chef de Détention responsable du personnel de division 2... **Pff on s'y perd avec toutes ces nouvelles « casquettes »**

**Le Directeur s'adresse alors à notre collègue toujours immobilisé :**

*« Ne vous inquiétez pas, l'Administration Pénitentiaire prendra tout en charge ! »*

**AH OK, SUPER ! Et sinon, comment je vais ? Ça pourrait aller mieux, merci patron !**



**14h50 : ALLELUIA !** Notre collègue est enfin évacué par les Pompiers et conduit à l'hôpital !

**Le S.P.S Félicite les collègues pour leur professionnalisme et la réintégration des détenus.**

**Le S.P.S se demande, en combien de temps, un détenu subissant la même chute, aurait reçu la visite du Directeur ?**



**En combien de temps, le détenu aurait été évacué ?**

Val de Reuil, le 30 mars 2017

Manu DEVAUX,  
Pour le bureau S.P.S